



Candidature à la section sportive NATATION

Rentrée 2021



Collège Marguerite de Valois - 18, rue Marguerite d'Angoulême 16000 Angoulême
Tel. : 05 45 97 45 17 Fax : 05 45 97 45 32
Mèl : ce.0160884z@ac-poitiers.fr



NOM	Prénom	Date de naissance :
<input type="checkbox"/> 6 ^e <input type="checkbox"/> 5 ^e <input type="checkbox"/> 4 ^e		

Cochez la case qui concernera l'élève en septembre 2021

A noter : Pas de recrutement en classe de 3^{ème} pour la rentrée de septembre 2021

1. Le calendrier de recrutement

La candidature doit faire l'objet d'un échange entre le nageur, ses parents et l'entraîneur. Mais surtout, il faut que le nageur soit motivé par le désir d'une pratique vers le haut niveau. **Les dossiers, version papier sont à demander au collège Marguerite de Valois.**

Retour des dossiers au collège	Vendredi 23 avril 2021 délai de rigueur
Tests de sélection des candidats	Après les vacances de printemps si nécessaire
Envoi des notifications d'admission	Fin juin
Inscription des admis au collège	A partir du 5 juillet 2021 et jusqu'au 9 juillet 2021 (jusqu'au 13 juillet 2021 sur rendez-vous)

2. Les études

Les élèves de la classe ont les mêmes horaires que ceux des autres classes pour l'ensemble des disciplines. La langue vivante 1 est l'anglais, la langue vivante 2 l'espagnol ; l'aménagement de l'emploi du temps ne laisse pas suffisamment de créneaux horaires pour suivre l'option Langues et Cultures de l'Antiquité Latine.

3. La pratique sportive

Un enseignant du collège, responsable pédagogique de la section, assure la coordination des activités scolaires et sportives.

Chaque semaine, des créneaux horaires sont libérés pour être consacrés à l'entraînement de natation, sous la responsabilité d'un éducateur sportif titulaire du Brevet d'Etat,

- Lundi, mardi et jeudi - 15h30/17h30 (temps de transport compris) pour les 6^e et 5^e

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi - 15h30/17h30 (temps de transport compris) pour les 4^e et 3^e

Les séances d'entraînement se déroulent au centre aquatique Nautilus de Saint Yrieix sur Charente, le transport en bus est sous la responsabilité du collège les lundi et jeudi et du comité départemental de natation les mardi et vendredi. Les parents récupèrent leur enfant au centre nautique de Nautilus.

Par ailleurs, l'élève suit les heures d'éducation physique et sportive comme tout collégien.

Tout élève est libre de choisir le club de pratique de son choix mais cette affiliation fédérale est obligatoire.

4. La vie scolaire

Le maintien en Section Sportive Scolaire Natation est subordonné à un travail scolaire assidu et au respect du règlement intérieur de l'établissement et de Nautilus.

L'adhésion à l'UNSS et la participation aux compétitions de natation (académiques et championnats de France) **est obligatoire pour les nageurs** sélectionnés. L'équipe sélectionnée pourra être modifiée si une compétition fédérale est proche.

Tous les élèves doivent participer au cross UNSS départemental en qualité de coureur ou jeune organisateur. Si l'élève se qualifie au cross académique et qu'il n'a pas de compétitions importantes à préparer, il devra y participer. Il reviendra au professeur référent et aux éducateurs sportifs de se concerter le plus tôt possible.

Il est fortement recommandé aux élèves de 6^e de participer aux activités UNSS du mercredi après-midi afin de varier l'activité sportive et d'acquérir de nouvelles expériences.

Un comportement inadapté, violence verbale ou physique ou manque de respect, sera sanctionné par le chef d'établissement.

5. Les objectifs de la section

- Conjuguer la réussite scolaire et la réussite sportive,
- Réinvestir les qualités nécessaires à la pratique sportive (endurance, volonté, concentration, travail ...) dans le domaine scolaire,
- Participer à l'éducation citoyenne,
- Développer une meilleure connaissance de soi et confiance en soi réinvestissables dans la vie future,
- Approfondir et valoriser les compétences et connaissances relatives au mode culturel et sportif transmis à en milieu scolaire,
- Instaurer une dynamique de groupe
- Contribuer au développement du potentiel physique et donner des connaissances liées à ce développement,
- Aider à évoluer dans une bonne hygiène de vie et apprendre des comportements de sécurité pour soi-même et pour autrui.

Dans quels buts ? : Permettre de s'entraîner dans de meilleures conditions que les groupes compétition du club, horaires et nombres d'entraînement, place dans les lignes d'eau...

6. Les débouchés à l'issue de la section sportive

Les élèves de la section sportive sont orientés en fin de la classe de 3^e selon les procédures ordinaires et en fonction de leurs résultats scolaires, vers un lycée général ou un lycée professionnel.

Après la classe de 3^e, ils ont la possibilité d'aller, si les niveaux, scolaire et de natation le permettent :

- au Lycée Marguerite de Valois à Angoulême, en section sportive ;
- au Lycée Camille Guérin de Poitiers en section sportive ;

Mais aussi une ouverture sur le monde associatif et professionnel :

- sensibilisation à la formation d'officiel, anticiper la préparation au Baccalauréat option natation, et aux différents diplômes d'encadrement et/ou de sécurité : Brevet Fédéraux d'encadrement - BF -, Brevet National de Sauvetage et de Sécurité Aquatique - BNSSA- et diplômes de secourisme - PSC1, PSE 1 et PSE 2.

7. L'admission

- Le recrutement se fait prioritairement en classe de 6^e puis en fonction des places disponibles en 5^e, 4^e, et 3^e. Il faut résider en Charente, pour un élève ne relevant pas du secteur scolaire du collège Marguerite de Valois. Il faut être licencié à la fédération Française de Natation. Une demande de dérogation sera nécessaire.

Sur le plan scolaire

Un niveau scolaire convenable est exigé pour l'admission en section sportive natation.

Le niveau scolaire ainsi que le comportement général seront appréciés par la commission de recrutement au travers du livret scolaire de CM1 et CM2 ou des bulletins trimestriels des deux années précédentes.

Sur le plan médical

Si votre enfant est recruté, il devra ensuite subir un examen médical initial effectué par un médecin du sport de votre choix que vous aurez informé de la charge d'entraînement et de pratique compétitive liée à la section et à l'UNSS.

Vous seront transmis avec le dossier d'inscription :

- La fiche médicale, (elle sera complétée par le médecin), un ECG (Electrocardiogramme) est à fournir.

- Le certificat médical de non-contre-indication.

Ces documents seront **obligatoirement** joints au dossier d'inscription.

Sur le plan sportif

Un test sera effectué après les vacances de printemps si nécessaire.

- Un entretien de motivation et une validation du niveau sportif en présence de l'élève, de ses parents, de la présidente du comité départemental de natation et d'un responsable du club de natation aura lieu au printemps 2021 si nécessaire.

Une convocation sera envoyée à la famille.

- Les candidatures des élèves sont examinées par une commission de recrutement sous la présidence du chef d'établissement, représentant l'Education Nationale. Les propositions de la commission de recrutement sont transmises à l'inspection académique pour validation, dans le respect des règles de dérogation de secteur scolaire. Le recrutement s'opère au niveau départemental.

8. L'intégration au collège Marguerite de Valois

Conformément au règlement intérieur de l'établissement, en fin d'année scolaire, une commission composée du chef d'établissement ou de son représentant, d'un membre de l'équipe pédagogique, du coordonnateur de la section, d'un responsable de la section extérieur à l'établissement et d'un représentant des parents d'élèves élu au conseil d'administration valide l'intégration ou le maintien de l'élève en section sportive pour la rentrée suivante. Seront examinés les bulletins scolaires, le comportement, l'assiduité, la progression, l'investissement tant sur le plan sportif que scolaire.

Cette commission aura lieu mi-juin 2021.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Cochez la case qui concernera l'élève en septembre 2021

- 6^e 5^e 4^e
 Externe Demi-pensionnaire

1. L'élève	Compléter en capitale d'imprimerie
NOM	
Prénom	
Date de naissance	
Classe actuelle	
Etablissement actuel	
Club de	
N° de licence	
Sélection ou titres obtenus	
Date	
Signature	

2. Responsable légal	Compléter en capitale d'imprimerie
NOM	
Prénom	
Adresse	
Téléphone	
Mail	
	Je demande l'inscription de mon enfant au recrutement de la section sportive natation du Collège Marguerite de Valois. Je certifie souscrire une assurance couvrant tous les risques liés à la pratique de la natation.
Date	
Signature	

Nom et prénom de l'élève :

3. Les avis

L'entraîneur

Niveau technique, motivation, état d'esprit, investissement

NOM, Prénom :

Signature :

L'enseignant(e) de l'année en cours ou enseignant(e) d'EPS

Niveau scolaire, travail, autonomie, comportement général, respect d'autrui, adaptabilité

NOM, Prénom :

Signature :

**Le dossier est à retourner au Collège Marguerite de Valois – 18 rue Marguerite d'Angoulême – 16000 ANGOULEME
pour le vendredi 23 avril 2021, délai de rigueur, accompagné de :**

- Lettre de motivation rédigée par le candidat
- Une photographie récente
- Copie de la licence fédérale
- Copies des bulletins trimestriels (1^{er} et 2^e trimestres de l'année en cours + 3^e trimestre année antérieure) pour les entrées en 5^e, 4^e
- Copies des bilans évaluation CM2 des deux premiers trimestres et bilans de la classe de CM1 pour les entrées en 6^e
- 1 enveloppe 22x11 timbrée au prix d'une lettre standard (libellée à votre adresse)

Tout dossier incomplet et reçu après la date limite sera refusé.